

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18316**

### Intitulé

MASTER : MASTER Eau et agriculture

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université Sciences et techniques du Languedoc Montpellier II, Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech), Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier SupAgro)	Le Recteur de l'académie, Le Président de l'université Montpellier II, Le Directeur d'AgroParisTech, La Directeur de Sup Agro Montpellier, Ministère chargé de l'Agriculture

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

113 Sciences naturelles, biologie-géologie, 111g Physique-chimie de l'environnement, 120g Sciences économiques et sociales appliquées à l'aménagement et au développement, à l'administration territoriale, au commerce, aux relations sociales et aux ressources humaines, aux finances

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de cette certification pourra exercer les activités dans les domaines suivants:

-La gestion quantitative de l'eau en agriculture: gestion de l'irrigation et de périmètres irrigués pour la production végétale, gestion des systèmes de cultures pluviales, exploitation et développement des ressources.

-la gestion de la qualité de l'eau dans les bassins ressources cultivés: surveillance et diagnostic, préservation et reconquête de la qualité de l'eau par la mise en oeuvre de mesures agri-environnementales et l'aménagement du milieu.

-Il a une compréhension approfondie des processus gouvernant les hydrosystèmes et leurs interactions avec les agrosystèmes et les structures paysagères d'origines naturelle et anthropique. Les échelles spatiales d'appréhension des phénomènes qui seront abordés sont celles de la parcelle agricole en tant qu'unité de base de gestion en milieu rural et le bassin versant (et/ou périmètre irrigué) en tant qu'unité de paysage où se forme et est géré la ressource en eau et où sont raisonnés les principaux aménagements hydrologiques et hydrauliques.

-La maîtrise des méthodologies et technologies innovantes en termes 1)de gestion de l'eau dans les agrosystèmes, 2)d'observation et de représentation des territoires ruraux. De manière équilibrée seront traitées les approches récentes de modélisation des systèmes complexes, les techniques issues de la géomatique pour la description et l'analyse des paysages, les nouvelles technologies d'observations de la terre, les méthodologies d'analyses de risques et de gestion intégrée en hydrologie.

-La capacité à traduire des enjeux et contextes sociétaux, économiques, juridiques en actions techniques dans les domaines visés par la formation. Le développement de cette aptitude sera recherché tant chez des cadres institutionnels, organisationnels locaux et nationaux qu'internationaux. C'est ainsi que seront présentés les questions de gestion liés au comportement des acteurs, des politiques et réglementations publiques. L'objectif est de familiariser les étudiants à la prise en compte du cadre de composantes sociales, économiques, écologiques dans lequel les démarches techniques dont ils auront la charge doivent s'insérer et s'articuler.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut travailler dans les secteurs suivants:

- Agronomie
- Sciences de l'Eau
- Environnement
- Ingénierie ou Recherche

Avec une ouverture nationale ou internationale, le titulaire de cette certification peut prétendre aux emplois suivants:

Dans l'orientation Recherche:

-CR, IR, IE dans les instituts de recherche ou établissements d'enseignement supérieur en agronomie et environnement en France et à l'étranger.

Dans l'orientation pro:

- Responsable de la conservatio des eaux et des sols
- Gestionnaire de périmètres irrigués
- Conseiller en agriculture-environnement
- Animateur de bassin versant
- Chargé d'étude eau et environnement
- Responsable environnement en entreprise
- Ingénieur en administration territoriale ou dans des établissements publics

- Responsable recherche développement
- Cahrgé de mission en organismes internationaux

### Codes des fiches ROME les plus proches :

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture

F1105 : Études géologiques

K1802 : Développement local

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Cette spécialité est conforme au système européen. Elle est accessible à un titulaire d'une licence mention Sciences de la Terre et/ou de l'Environnement et/ de l'Univers ou mention Science du Vivant, mention Chimie et/ou Géochimie, Mention Physique.

Cette spécialité est une formation universitaire validée par 120 ECTS. Elle est composée de 4 semestres à 30 ECTS chacun. Le dernier semestre est dédié à un stage en entreprise de 6 mois minimum. Le semestre 2 comprend un stage en entreprise ou en laboratoire de 2 mois minimum. Les semestres 1 à 3 comprennent des enseignements disciplinaires et techniques spécifiques aux Sciences de l'Eau (comprenant des enseignements sur le terrain), ainsi que des enseignements transversaux à l'échelle de la Mention Eau. L'enseignement proposé est donc pluridisciplinaire et transversal:

UE fondamentales du domaine des Sciences agronomiques et de l'Eau (agronomie, bioclimatologie, hydrologie, hydrogéologie, hydrodynamique, hydraulique, qualité des eaux)

UE appliquées du domaine Sciences de l'Eau et de l'Environnement (pollution, gestion intégrée de l'eau, gestion de l'irrigation, aménagement des espaces ruraux, études d'impact)

UE d'ouverture sur les disciplines transversales de l'Eau (les sciences de gestion, le milieu et l'écologie, la législation, l'écologie, l'agriculture)

UE portant sur les méthodes et techniques de l'ingénierie de l'Eau et agronomique (modélisations, statistiques, Systèmes d'Information Géographique, télédétection, base de données, cartographie, anglais)

UE d'ingénierie (gestion financière, gestion de projet, management)

UE de recherche (analyse bibliographique, conférences, projets individuels d'études)

Stages en entreprise ou en laboratoire de fin de Master 1 et de fin de Master 2

Chaque UE fait l'objet d'une évaluation spécifique, sous forme de contrôle continu, contrôle terminal, écrit, rapport ou oral suivant les UE. Les UE sont compensables entre elles, une moyenne supérieure à 10/20 pour l'ensemble des enseignements du semestre est requise pour valider le semestre. Les semestres ne sont pas compensables entre eux. Le niveau en anglais des étudiants est évalué spécifiquement.

Une évaluation des compétences de l'étudiant en Anglais est prévue sous la forme d'un test de type TOIC ou TOEFL.

A l'issue de stage de recherche ou professionnel prévu au semestre 4, l'étudiant rédige un rapport de stage et présente oralement ses travaux devant un jury (défini par l'équipe pédagogique de la spécialité). Cette présentation est suivie d'une discussion au cours de laquelle sont évaluées les aptitudes de l'étudiant à mettre en oeuvre une démarche scientifique, à développer un projet, à faire une synthèse de son travail, à présenter ses résultats.

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Membres de l'équipe pédagogique de la spécialité de Master Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Membres de l'équipe pédagogique de la spécialité de Master Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheur et professionnel (VAE) Loi de modernisation sociale n°2002-73 du 17 janvier 2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

**Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 25 Avril 2002 publié au JO du 27 Avril 2002

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 Avril 2002 publié au JO du 27 Avril 2002

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Des passerelles avec des écoles d'ingénieurs sont possibles. Elles se font depuis la fin du Master 1 pour une rentrée en deuxième année d'école d'ingénieur.

**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

Adresse du site web de l'ancienne formation: <http://www.mbgae.org/SEEC2/index.php>

Le site web de cette nouvelle certification est en construction

**Lieu(x) de certification :**

Université Montpellier 2

Place Eugène Bataillon

34095 Montpellier Cédex

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

Cette certification correspond à l'évolution de la spécialité "Sciences de l'Eau dans l'Environnement Continental" de la Mention "Biologie, Géosciences, Agrosources et Environnement" au sein de la nouvelle Mention "Eau".

L'évolution de cette spécialité se traduit essentiellement par une plus grande pluridisciplinarité des enseignements dispensés, couvrant ainsi tous les domaines de l'Eau, par de nouveaux débouchés professionnels sur les risques liés à l'eau, ainsi que par des vocations professionnelle et recherche pour chacun des 2 parcours qui la composent.